

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 934 nommant le médecin lieutenant-colonel Helfft, chef du service de santé.

n° 934

Ministère  
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication  
15 septembre 1948

Numéro JO  
n° 9 du 30/09/1948

Date du numéro  
30 septembre 1948

### VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884: Vu le Journal officiel de la République française n° 174 du 25 juillet 1948

**Vu** la décision n° 29962/T. C./P. O. 2 du 16 juillet 1948

**Vu** les nécessités du service,

### TEXTE INTÉGRAL

#### Art. 1er

— Le médecin lieutenant-colonel Helfft (Jacques), désigné pour servir « hors cadres » en Côte française des Somalis, débarqué à Djibouti le 10 septembre 1948, est nommé chef du service de santé, en remplacement du médecin commandant Thévenin, rapatrié.

#### Art. 2

— La présente décision, qui aura effet pour compter du 10 septembre 1948, sera publiée et communiquée partout où besoin sera.

Signé : LIURETTE.